

Christian Diaz : « Il est temps de ramener cette péripétie à son rang de non-événement professionnel »

Le petit monde du comportementalisme vétérinaire français est victime, depuis plusieurs années, de luttes intestines qui nuisent à sa crédibilité. La démission récente d'un certain nombre de membres du COF du DIE de vétérinaire comportementaliste n'est qu'un épisode de plus dans la guerre – qui se voulait de conquête – menée par l'association Zoopsy, et son annexe le Gecaf, contre les écoles vétérinaires depuis plusieurs mois.

La première offensive d'envergure contre la légitimité des écoles a eu lieu en septembre 2009, quelques semaines après la désignation d'un nouveau COF du DIE par le collège des directeurs.

Fort du prétendu soutien inconditionnel de la Direction générale de l'enseignement et de la recherche (DGER), qui leur aurait été acquis à la suite de leurs grandes manœuvres

estivales, à l'issue d'une réunion tripartite entre les présidents de Zoopsy, de l'Afvac et du Syndicat national des vétérinaires d'exercice libéral (SNVEL), Zoopsy et l'Afvac ont adressé un courrier commun remettant en question la désignation du COF – qui comptait pourtant trois membres du bureau du Gecaf, conférant

à ce groupe de l'Afvac le leadership du COF – et souhaitant la délocalisation du DIE vers une école vétérinaire plus conciliante.

Le 13 avril 2010, les présidents de l'Afvac et du SNVEL, au nom d'un prétendu sauvetage du DIE, ont exercé, selon on ne sait quelle légitimité, leur pouvoir de censure sur l'enseignement dispensé dans les écoles à la veille de la première semaine de la nouvelle session.

Au même moment, cette contestation de la légitimité des écoles se manifestait par une procédure devant le tribunal administratif, procédure qui porte le nom d'un

vice-président de l'Afvac, les trois derniers présidents du Gecaf, dont l'actuel, figurant parmi les requérants. Quelle qu'en soit l'issue, cette procédure ne connaîtra que des perdants, à commencer par la profession.

Quelques jours avant le début de la troisième semaine, qui doit se dérouler à la fin du mois, refusant de se conformer aux décisions pourtant collégiales du COF et contestant le règlement des études, les membres de Zoopsy et de son

outil le Gecaf, qui devaient pourtant y assurer une part importante des exercices d'enseignement – ce qui infirme les propos de ceux qui prétendent que le modèle psychopharmacologique n'était pas celui enseigné –, annonçaient en primeur à des étudiants désemparés leur démission, avant même d'en informer le COF. On ne peut que constater l'élégance du procédé, de la part de ceux qui, par la voix de l'Afvac, avaient accusé il y a quelques mois les écoles d'Alfort et de Toulouse de prendre en otage la profession, à la suite de leur refus de se soumettre à la pensée unique dans le domaine de l'évaluation comportementale.

Il est temps de ramener cette péripétie à son rang de non-événement professionnel et que les différentes entités concernées se conforment à leurs fonctions premières et légitimes : que les agités continuent à faire des remous s'ils le souhaitent, que les écoles remplissent leur rôle d'établissements dispensant un enseignement de haut niveau avec le soutien des forces vives de la profession (dont les associations de formation continue victimes d'un moment passager d'égarement) et que les étudiants puissent enfin étudier sereinement pour obtenir des diplômes de haute valeur professionnelle.

■ Propos recueillis par Marine Neveux



Christian Diaz, comportementaliste DEVF, membre titulaire non démissionnaire du COF du DIE de comportement.

Thierry Bedossa : « L'approche éthologiste mérite une place légitime dans les écoles »

Cela fait vingt ans que je mène un combat contre la zoopsychiatrie, qui a une base seulement dogmatique. La France est le seul pays à ne pas reconnaître l'approche éthologiste. La pathologie comportementale n'est pas évoquée dans les publications scientifiques, ce qui ne veut pas dire que je ne respecte pas ces confrères, mais ce n'est pas une approche scientifique. Il était temps que les écoles vétérinaires fassent une place légitime aux éthologistes, car cette fermeture aux courants de pensée reconnus internationalement porte préjudice à notre profession.

Depuis des dizaines d'années, il existe de forts courants de pensée de vétérinaires (comme Hart et Houpt, Karen Overall et Bonnie Beaver) qui prennent en compte les états émotionnels de l'animal. Le milieu scientifique applique la même démarche à l'animal et cherche à objectiver son mal-être ou sa souffrance, etc. Nous ne pouvons occulter ces approches qui font l'objet de publications internationales scientifiquement reconnues.

■ Propos recueillis par M. N.



Thierry Bedossa, secrétaire de la Société européenne d'éthologie vétérinaire des animaux domestiques (Seevad).

Gérard Muller : « Le modèle psychopathologique implique l'acceptation d'une affection comportementale refusée par certains éthologues »

La formation du diplôme de vétérinaire comportementaliste a été créée, il y a treize ans, en harmonie entre les écoles nationales vétérinaires et les associations de praticiens. Elle a permis de faire reconnaître la médecine comportementale comme une discipline médicale à part entière. La notion de pathologie comportementale faisait partie du référentiel. Elle se déroulait bien jusqu'à il y a deux ans, moment où le comité d'organisation de la formation a été dissous sans que les membres de Zoopsy et du Gecaf intervenant dans la formation ne soient consultés. Un nouveau

comité a été créé en ne tenant compte ni de l'ancienneté dans le diplôme ni des compétences reconnues.

Nous dénonçons un problème de fond. Aujourd'hui, un abord différent des troubles comportementaux est promu dans la formation. Celui-ci ne retient pas la notion de

pathologie comportementale et contredit l'approche médicale, qui a fait ses preuves sur le terrain. Les deux démarches s'opposent sur certains points fondamentaux (absence de hiérarchie, refus de la notion d'attachement primaire, rejet de l'utilisation des médicaments). Nous constatons que des cours de psychopathologie sont remplacés sans tenir compte du référentiel. Nous n'avons rien contre cette approche, mais nous ne pouvons continuer à enseigner en énonçant des notions contraires. Nous

ne souhaitons plus participer à un enseignement devenu incohérent, donc trompeur. Les confrères qui suivent la formation sont perdus. Ils ne reçoivent d'ailleurs pas cet enseignement en psychopathologie qu'ils sont venus chercher. Leurs demandes vont en ce sens, mais la direction du diplôme ne désire pas en tenir compte. Nous travaillons aujourd'hui à reconstruire une formation réellement adaptée aux besoins des vétérinaires dans leur pratique quotidienne.

■ Propos recueillis par V. C.



Gérard Muller, président de Zoopsy, suppléant démissionnaire du COF du DIE de comportement.